

Vienne Numérique

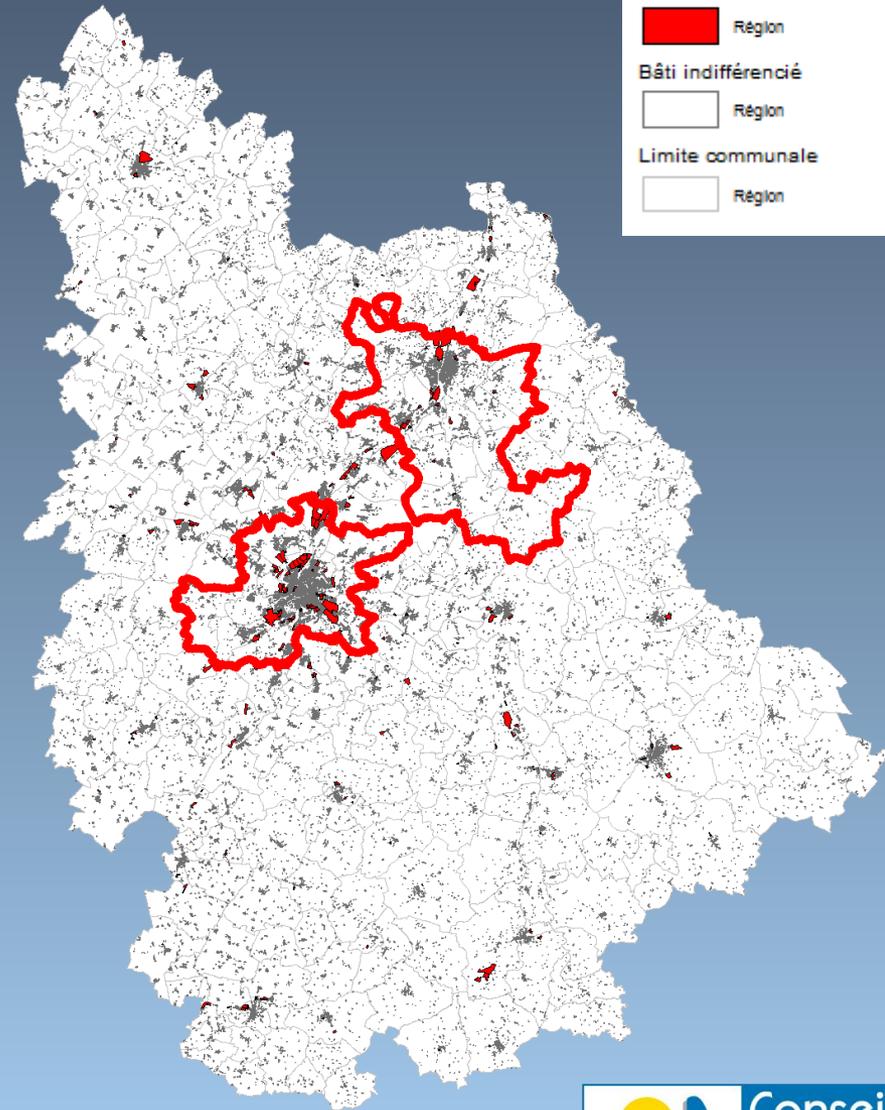
Le programme THD départemental

CCFTHD

26/11/2014

Présentation

- L'axe Poitiers-Châtelleraut draine une partie importante de la population et des activités;
- La périurbanisation est assez marquée autour de ces 2 villes;
- La zone AMII recoupe des périmètres administratifs des EPCI en 2011;
- Il reste donc au RIP des zones moins denses à traiter.



Gouvernance

- **Construction** : Maîtrise d'ouvrage départementale dans l'attente du montage d'une Régie personnalisée
 - Association des EPCI au conseil d'administration et via des fonds de concours;
 - Courrier du PCG à tous les EPCI le 1er septembre 2014 avec des modèles de délibérations pour le transfert aux EPCI des compétences L1425-1 CGCT des communes + modèles de convention pour leur participation financière (4 ont déjà délibérées sur 17);
 - Septembre/octobre/novembre 2014 : rencontres bilatérales;
 - 19/11/2014 : réunion des Présidents de communauté de communes;
 - Début 2015 : mise en place d'un **groupe de travail dédié**.
- Montage juridique : **marché de travaux** pour le FttN et à définir par la Régie pour le FttH

Gouvernance

- Maintenance/exploitation/commercialisation : recherche d'une organisation supra-départementale avec les départements du Poitou-Charentes
 - Volonté d'associer plusieurs RIP disposant d'un nombre de prises FttH modéré en raison des capacités de financement des collectivités;
 - Accord des 4 CG et du CR dans le protocole d'accord signé le 31 janvier 2014, réitéré lors de la CCRANT du 7 octobre 2014;
 - Mise en place d'un groupe de travail (4 réunions);
 - Calendrier du CG de la Vienne proche de celui des Deux-Sèvres

Méthodologie du programme

- Le Département a disposé de l'ensemble des données opérateur disponibles notamment celles de l'opérateur historique et de l'opérateur Wimax (prise en compte importante de la couverture Wimax);
- Il a procédé à la géolocalisation des zones d'activités, des entreprises de plus de 5 salariés et dispose des données de géolocalisation des principaux équipements publics (Education, Santé, Culture,...);
- Etroite concertation avec les EPCI;
- Au regard de la capacité de mobilisation financière du Département, il a été fait le choix de consacrer 80% de la dépenses à des opérations FTTH/priorités et 20% pour des opérations de montée en débit;
- Le FTTH correspond aux communes de plus de 3 000 habitants hors agglomération et la MED à 45 sous-répartitions de plus de 100 lignes dont 80% sont <2Mbits et dont la couverture Wimax n'est pas satisfaisante;
- L'ensemble permet une distribution assez uniforme de point de présence de la fibre devant servir à généraliser les offres à terme.

Articulation public/privé

- Echanges de courriers avec la Délégation Régionale d'Orange au sujet des communes de Ligugé et de Bellefonds proposant de clarifier la position d'Orange sur ces communes ayant intégrées récemment les agglomérations;
- Les frontières d'actions publiques et privées étant nettes, il existera assez peu d'interactions. Toutefois, il est prévu d'inviter les opérateurs aux groupes de travail technique et éventuellement aux comités de pilotage où le thème serait abordé.

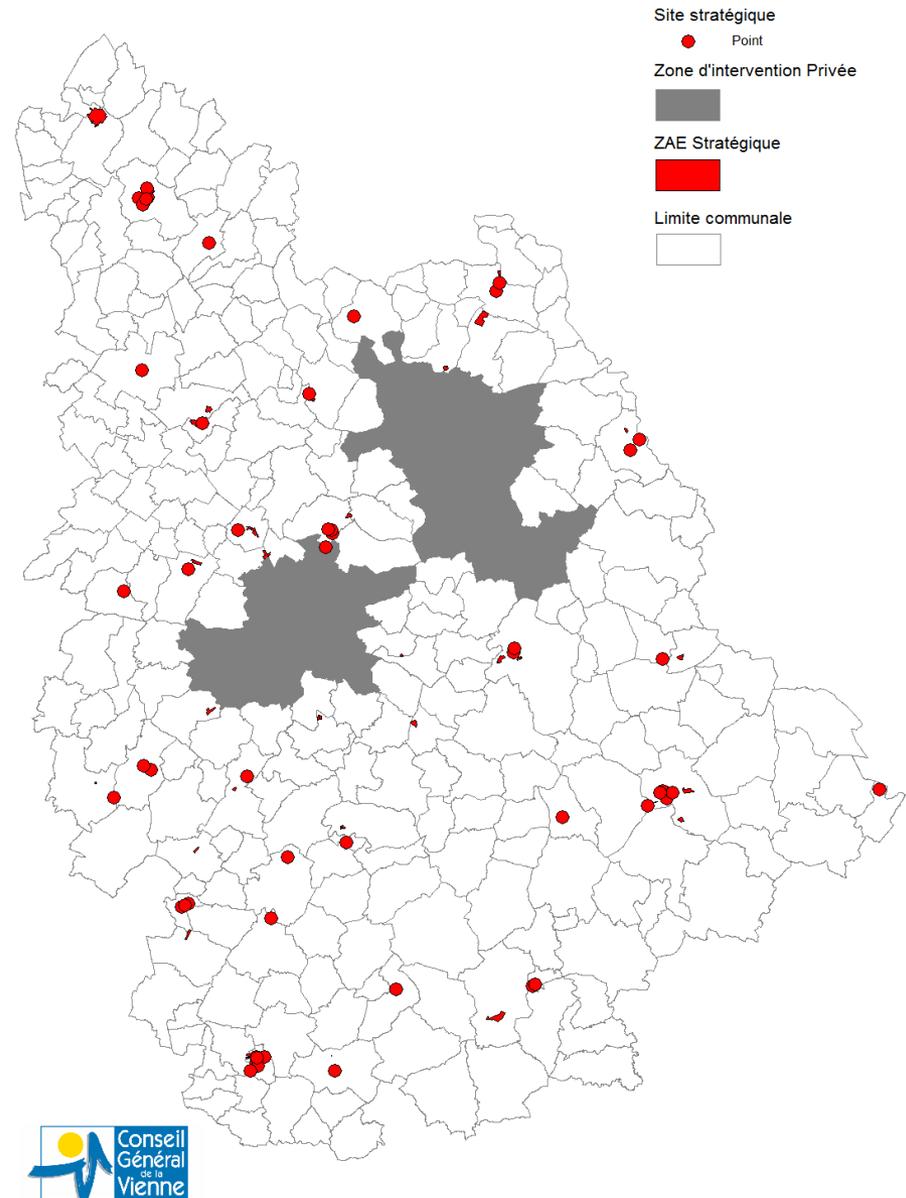
Programme

- ✓ FTTH : 10 communes de plus de 3 000 habitants hors zone AMII, soit environ 25 000 lignes;
- ✓ Montée en Débit : 45 sous-répartitions de plus de 100 lignes dont 80% ont des débits inférieurs à 2 Mbits/s et dont la zone de chalandise ne dispose pas d'une couverture Wimax satisfaisante (8 550 lignes);
- ✓ FTTO (sur boucle locale optique mutualisée) : 94 points de priorités, principalement les collèges, lycée, ZAE ciblées hors zone AMII;
- ✓ Inclusion numérique : 1 000 installations sur 5 ans.

Desserte de sites prioritaires

- Desserte des 94 sites prioritaires, sur une boucle locale optique mutualisée et/ou à partir des MED.

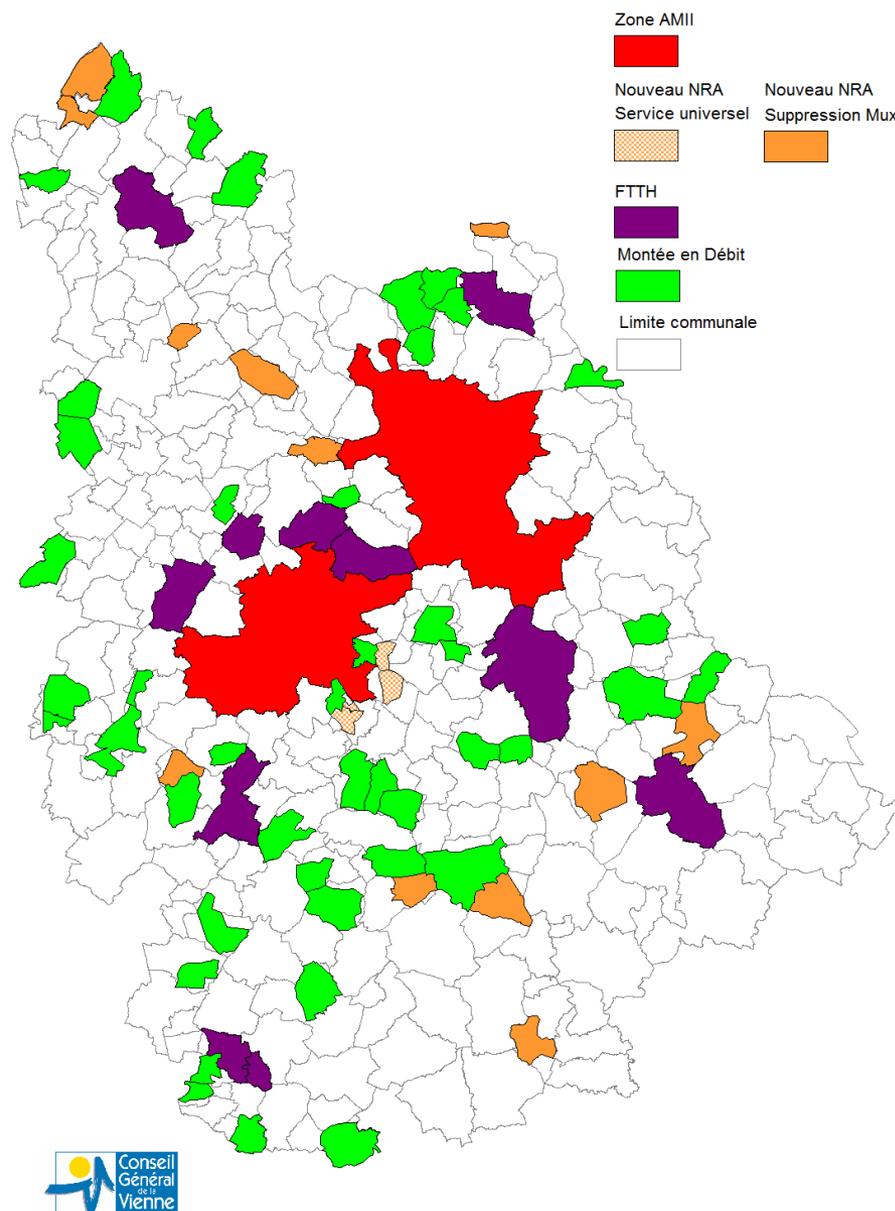
VIENNE NUMERIQUE (Phase 1)
Priorités départementales et intercommunales



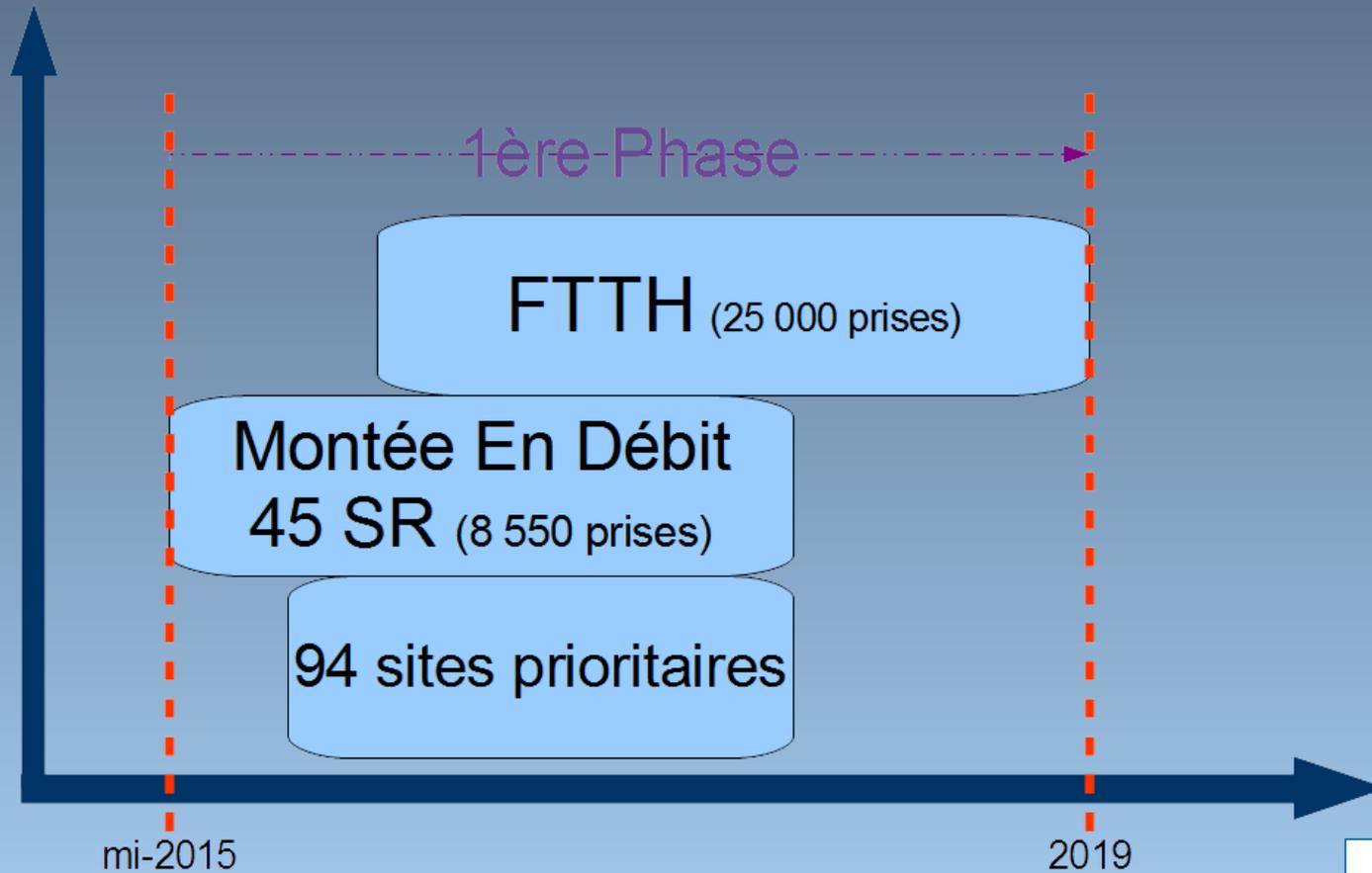
Desserte FTTH/MED

- 45 sous-répartitions : 8 550 lignes;
- Les dernières opérations réalisées ou prévues par Orange permettent de réaliser 3 NRA MED en remplacement de 3 réalisées par l'opérateur;
- 10 communes de plus de 3 000 habitants (25 000 prises) permet d'avoir un volume de prises important : réalisation intégrale de ces communes disposant également de zones « non denses » (où le VDSL2 est moins efficace).

VIENNE NUMERIQUE (Phase 1)
Programme Montée en Débit (MED) et FTTH



Calendrier



Financement

14/10/14 : Délibération

04/2014 : dépôt de dossier de subvention

26/11/14 : Comité de Concertation

07/10/14 : Accord du CCRANT

FEDER/FEADER/
REGION

ETAT
(FSN)

14,4M€

16,5M€

48,5 M€

7,2M€

10,4M€

CG86

EPCI

26/09/14 : Délibération sur création A.P.

09/2014 : Envoi des projets de délibération
(6 délibérations prises)

Dans la mesure où la mise en œuvre de l'exploitation supra-départementale n'a pas donné lieu à des décisions concrètes, le plan de financement ne présente pas la prime. Si cette supra-départementalité se confirmait, nous envisagerions d'accroître le nombre de prises FttH ou MED

Financement

Coûts du projet : 48 565 236 €**

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-	14,15 M€	5,25 M€	-	2015-2019
FttH*	24 454	30,7 M€	10,4 M€	1 257 €	2015-2019
FttH <u>racco.</u>	2 500	1 M€	0,37 M€	400 €	2015-2019
FttH bât. <u>prio.</u>					
<u>FttO</u> ***	94	0,97 M€	0,04 M€	10 376 €	2015-2019
Inclusion numérique	1 000	0,33 M€	0,15 M€	330 €	2015-2019
					coût total : 47,15 M€

* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

** : les coûts d'études et de mise à jour du SDTAN ne sont pas intégrés dans le tableau. La prime supra-départementale n'est pas intégrée, sa totalité sera consacrée à la réalisation d'opérations supplémentaires en cas d'obtention.

*** : sous forme de Boucle Locale Mutualisée

MERCI

